

ATTESTATION sur l'honneur de CAPACITE à SAVOIR NAGER

Ce document est à compléter si votre enfant sait nager mais que vous n'êtes pas en possession d'un certificat qui mentionne la réussite au test prévu à l'article A. 322-3-2 ou A.322-3-3 du code du sport, à savoir une attestation scolaire « savoir nager » ou une attestation fédérale « sauv'nage » ou une attestation d'un maître-nageur sauveteur.

** entourez la mention*

Je soussigné (e) :

.....
Mère * Père * Autre * :

Demeurant :
.....

Atteste que mon enfant :

.....
né(e) le : / / , âgé(e) de ans au moment du camp,

a la capacité de savoir nager vingt-cinq mètres (25m).

J'ai connaissance qu'une fausse attestation de ma part m'exposerait à des sanctions pénales.

Fait à le / /

Signature